

**ÉTAT ET SÉCURITÉ : DES IDÉOLOGIES SÉCURITAIRES À
L'INSÉCURITÉ OU L'INCAPACITÉ DE L'ÉTAT À ASSURER SES
FONCTIONS DE DÉFENSE ET DE SÉCURITÉ**

Dominique BANGOURA
Présidente de l'Observatoire
Politique et Stratégique de l'Afrique
Université de Paris I Panthéon-Sorbonne

INTRODUCTION : Armée, sécurité et héritage colonial

Historiquement, les forces armées africaines qui servent dans l'armée coloniale ont pour mission d'occuper et de défendre le territoire colonial, d'y maintenir l'ordre public, d'assurer l'exécution des lois et règlements, en particulier ceux relatifs à la police, tout en récoltant taxes et impôts. Les premières troupes africaines en période coloniale sont des forces répressives chargées de mater les révoltes et soulèvements des populations civiles et les mutineries contre le pouvoir.

Les contingents africains qui participent aux deux Guerres Mondiales agissent en tant que composante locale de l'armée coloniale avec toutes ses servitudes et non en tant qu'institution militaire africaine.

Une discrimination règne dans les forces armées entre les cadres européens et la troupe essentiellement recrutée parmi les populations autochtones, celles-ci ne pouvant accéder aux grades et postes de responsabilité. Il faut attendre les années 1950 et 1960 pour que la France et la Grande-Bretagne puis la Belgique forment à la hâte les premiers sous-officiers et officiers africains.

I) DES IDÉOLOGIES SÉCURITAIRES À L'INSÉCURITÉ

Au moment des indépendances, au début des années 1960, les États africains procèdent à un double mimétisme : État colonial/État postcolonial et armée coloniale/armée «nationale», conduisant et l'État et l'armée à l'échec en ne les instaurant pas sur les réalités historiques et sociales africaines.

De nos jours, les États africains postcoloniaux, ayant subi pendant trente ans rivalités et pressions extérieures Est/Ouest et Nord/Sud et victimes de leurs propres contradictions internes, s'affaiblissent ou s'effondrent (Somalie, Liberia).

Quant aux forces armées, elles se sont éloignées de leurs missions de défense et de sécurité et tombent en désuétude du fait de régimes politiques peu soucieux de développer une telle institution. Seules les troupes d'élite conservent leur rang et des aptitudes professionnelles.

Comment expliquer ces graves atteintes au rôle de l'État et de l'armée et leur corollaire: l'insécurité?

Trois critères permettent d'apporter des éléments de réponse :

- les relations entre armée et pouvoir politique;
- les relations entre armée et société;

- la capacité opérationnelle des armées.

A) Armée et pouvoir politique : idéologies sécuritaires et dénaturation des missions de défense et de sécurité

De même que l'État postcolonial n'est pas un État-Nation, faute d'une Nation et en présence d'un pluralisme social, l'armée postcoloniale n'est pas une armée nationale. Non seulement elle ne revêt pas les traits d'une armée au sens classique du terme, mais de plus et surtout, elle ne reflète pas la société.

Toute armée normalement constituée se conçoit comme une organisation d'hommes élaborée conjointement à un système d'armes en vue d'assurer la défense de l'intégrité territoriale, des institutions librement choisies ainsi que la vie et la survie des populations.

Or, cette simple évocation du rôle spécifique de l'armée est à elle seule sujette à caution en Afrique. D'où vient la menace? Qui est l'ennemi? Qui doit être protégé? Ce sont des questions primordiales car elles montrent que les notions de peuple et de démocratie à la base de toute défense nationale ont été soigneusement tenues à l'écart des faits.

En dépit de quelques conflits inter-étatiques durant les trente dernières années, la conflictualité majeure, à l'heure actuelle, est intra-étatique.

Les dirigeants politiques, avides de pouvoir, installés durant des décennies et même à vie au sommet de l'État assurent leur longévité et leur survie politiques grâce à la force.

La menace principale réside, pour ces hommes politiques civils et militaires, dans toute atteinte supposée ou réelle contre leurs prérogatives et celles consenties au cercle de la famille, de l'ethnie, des fidèles, des représentants d'intérêts divers.

Toute appartenance à ce clan devient une arme d'oppression ou de chantage contre les non-membres, c'est-à-dire contre la grande majorité de la population.

Dans ce contexte, la mission première de l'armée qui est de défendre la patrie est détournée, dénaturée. Sa finalité n'est plus la protection de l'État, des citoyens et de leur patrimoine commun, mais celle du régime autoritaire en place.

L'armée, tantôt instrument du pouvoir et favorisée contribue bon gré mal gré à cette situation, tantôt suspectée et humiliée par ce même pouvoir se voit remplacée par des forces paramilitaires : milices, gardes présidentielles, mercenaires ou par des forces dites de sécurité (police, gendarmerie).

La mission seconde de l'armée qui consiste à venir en aide aux forces de l'ordre pour assurer la protection des personnes et des biens et rétablir l'ordre public se voit elle aussi déviée, se réduisant à une force répressive à usage politique interne.

Par ailleurs, la fonction politique de toute armée classique signifie, pour l'institution militaire, s'aligner derrière le politique pour servir le pays sans état d'âme et sans débat politique. Elle n'existe pas en Afrique. Dans plus de la moitié des États, l'armée prend le pouvoir lors d'un coup d'État militaire et l'exerce. Or, l'instinct de conservation qui l'anime ajouté à l'absence ou à la restriction sévère de libertés en son sein se répercutent jusque dans la société et rares sont les Chefs d'État comme le Général Amadou Toumani Touré au Mali, politiquement lucides, soucieux de restituer le pouvoir aux civils et d'amorcer pacifiquement la transition politique.

B) Armée et société : ruptures

Après 35 ans d'existence des forces armées en Afrique, la rupture est totale entre armée et société.

La fonction d'intégration qui consiste dans les pays africains francophones à rassembler tous les fils sous les drapeaux indépendamment de leurs origines raciales, ethniques, sociales, culturelles, religieuses, selon des règles préétablies, n'existe pas.

Les dirigeants politiques préfèrent recruter des éléments fiables qu'ils peuvent contrôler et manipuler. De plus, les structures et les moyens manquent pour héberger, nourrir, former et équiper tous les jeunes gens en âge d'accomplir leur service militaire. De ce fait, la règle qui prévaut pour le recrutement et plus encore pour l'encadrement des forces armées africaines est celle du clientélisme politico-ethnique. L'armée n'est en aucun cas le reflet global de la société.

Sur le plan économique, sa fonction est controversée par les populations qui jugent les budgets de la défense trop coûteux.

Certes, l'armée n'a pas vocation à devenir un agent de production économique. Partout où cela a été le cas, notamment par le biais des services civiques, ce fut l'échec. Elle peut cependant, si les circonstances l'exigent ou le permettent, produire ses propres biens de consommation, d'équipements, nécessaires à sa survie et à sa mission.

En réalité, le problème qui se pose du fait de la confusion des pouvoirs civils et militaires est celui d'armées budgétivores mais contradictoirement peu formées, en situation d'incapacité opérationnelle, et parfois en voie d'abandon. La troupe partage la même misère morale et matérielle que les civils pendant que des officiers supérieurs et généraux font ostensiblement étalage de leurs biens.

C) Armée et capacité opérationnelle : faiblesse et inaptitudes

Les forces armées africaines actuelles se caractérisent, sauf exception, par leurs faiblesses internes et leur inaptitude au combat.

Les structures classiques indispensables à toute armée pour son bon fonctionnement (hiérarchie, interdépendance, cohésion d'ensemble), de même que les vertus traditionnelles des soldats (discipline, obéissance, loyauté) n'apparaissent pas systématiquement, et lorsqu'elles en revêtent les apparences, obéissent davantage à des actes d'allégeance politique qu'à des caractéristiques militaires. Les forces armées sont loin d'être soudées et homogènes. Elles sont traversées par des rivalités politiques et sociales nourries par le pouvoir en place.

De même, les notions de sacrifice, héroïsme, patriotisme familières à l'institution militaire résonnent comme des mots creux. Les chefs militaires doivent le plus souvent leurs promotions à des critères politiques ou personnels qu'à leur aptitude au combat.

Inversement, des officiers réputés pour le sérieux de leur formation et leurs compétences mais non originaires de la région du Chef de l'État ou n'appartenant pas au cercle restreint du pouvoir, se voient éloignés, mis à l'écart voire victimes de purges, d'épuration.

Les forces armées de Terre, Air, Mer sont de plus en plus délaissées au profit de troupes d'élite, mieux entraînées et équipées et entièrement vouées à la protection rapprochée du Président de la République et de la minorité dirigeante.

Par conséquent, de par leurs missions, fonctions, origines sociales, fondements politiques et culturels, aptitudes au combat, les forces armées en Afrique sont coupées des populations qu'elles sont censées protéger et défendre et ne reposent en rien sur un projet social négro-africain.

Une réflexion sur la recomposition d'un espace de sécurité mieux ancré dans les réalités de ce continent s'avère nécessaire afin de faire ressortir l'indispensable lien entre armée, démocratie, cultures et modernité.

II) ÉTAT, ARMÉE ET RECOMPOSITION DE L'ESPACE DE SÉCURITÉ EN AFRIQUE

A) État démocratique , armée et sécurité

Dans tout État démocratique, l'armée se caractérise par sa finalité : la défense de l'État, du peuple, du patrimoine commun. Cela suppose un cadre politique, un projet de société, des objectifs communs librement choisis et l'armée y est intégrée. Dès lors, elle se veut le bouclier ou le bras armé du peuple et les citoyens sont appelés à y contribuer.

B) Armée et cultures africaines

Dans de nombreuses armées traditionnelles d'Afrique, dans la tradition mandingue notamment, le soldat est issu de la société : en temps de paix, les guerriers sont des chasseurs. En temps de guerre, toute la société est impliquée aux côtés de l'armée : les vieillards gardent les villages et les enfants, les femmes nourrissent et soignent les combattants, les hommes valides partent au combat. Les chefs militaires sont responsables de leurs troupes : ils veillent aux besoins et au réconfort moral de celles-ci et de leurs familles.

Dans l'ancien empire du Mali, (400 villes, un an à pied pour le parcourir d'Est en Ouest), les historiens relèvent que la sécurité règne du fait du rôle des armées, permettant la liberté du commerce, de la circulation des personnes, des marchandises et des idées.

La société pourvoit à l'éducation et à la formation des jeunes gens par des rites et périodes d'initiation à la vie, au combat. Elle inculque l'esprit de défense. Ainsi, dès le temps de paix, elle se prépare à la guerre en harmonie avec les coutumes et traditions.

Ces conceptions de la fonction militaire mériteraient d'être étudiées et analysées non pas dans un esprit de nostalgie ou de conservatisme, mais dans l'idée de servir de référence historique et culturelle.

C) Armée et modernité

Toute armée moderne se doit d'être une armée éduquée, formée, disciplinée, équipée et compétente.

Jusqu'à ce jour, les forces armées n'ont pas bénéficié d'éducation civique et ne connaissent pas le droit, droits de l'homme et droit humanitaire en particulier, de sorte qu'elles ne connaissent ni leurs droits ni leurs devoirs ni ceux de leurs concitoyens. Dès lors, la confusion

sion règne en période de transition politique faisant que forces armées et forces de l'ordre répriment et tirent sur les manifestants.

Par ailleurs, toute force armée a besoin d'être formée et entraînée à ses missions de défense et de sécurité et de se voir attribuer les moyens adéquats. Dans le cas contraire, elle risque d'être obligée d'abandonner le front, faute de combattants et d'équipements (conflit Mali/Burkina Faso) ou de piller et rançonner les populations pour vivre et nourrir les familles.

Même si de nos jours les conflits les plus importants et les plus fréquents sont des conflits internes, il serait imprudent de renoncer à toute politique de défense (conflit Cameroun/Nigeria). Or, une menace extérieure ne peut être prévenue et maîtrisée que si elle est prise en considération suffisamment tôt par le pouvoir politique.

CONCLUSION

Du Nord au Sud et d'Ouest en Est, l'Afrique vit dans l'insécurité. Pour y remédier, elle a besoin d'États capables d'assurer leurs fonctions primordiales, sur la base d'une nouvelle légitimité politique et d'une prise en compte des réalités socioculturelles.

La réconciliation armée-société sera lente du fait des pesanteurs du passé mais s'avère nécessaire car les populations ne peuvent, à elles seules, dans leur situation de dénuement extrême assumer leur sécurité au quotidien, ne serait-ce qu'à l'échelle locale et nationale.

RÉFÉRENCES

- BANGOURA Dominique, *Les armées africaines : 1960-1990*, Paris, CHEAM, 1992, 190 p.
- BANGOURA Dominique, « L'armée au Zaïre dans une période de transition politique », *Revue de Défense Nationale*, avril 1994, pp. 123-134.
- BOENE Bernard, *La spécificité militaire*, Paris, A. Colin, 1990, 284 p.
- CONAC Gérard (dir.), *L'Afrique en transition vers le pluralisme politique*, Paris, Economica, 1993, 517 p.
- INSTITUT AFRICAIN D'ÉTUDES STRATEGIQUES (Libreville), *Les armées africaines*, Paris, Economica, 1986 (cf. Dominique BANGOURA, « La collaboration entre civils et militaires en régime civil et le problème des forces paramilitaires », pp. 103-110).
- KAKE Ibrahima Baba, *Les armées traditionnelles d'Afrique*, Libreville, Ed. Lion, 1980, 192 p.
- KAMTO Maurice, *L'urgence de la pensée. Réflexion sur une précondition du développement en Afrique*, Yaoundé, Mandara, 1994, 209p.
- TSHIYEMBE Mwayila, *L'État postcolonial, facteur d'insécurité en Afrique*, Paris, Présence Africaine, 1990, 157p.